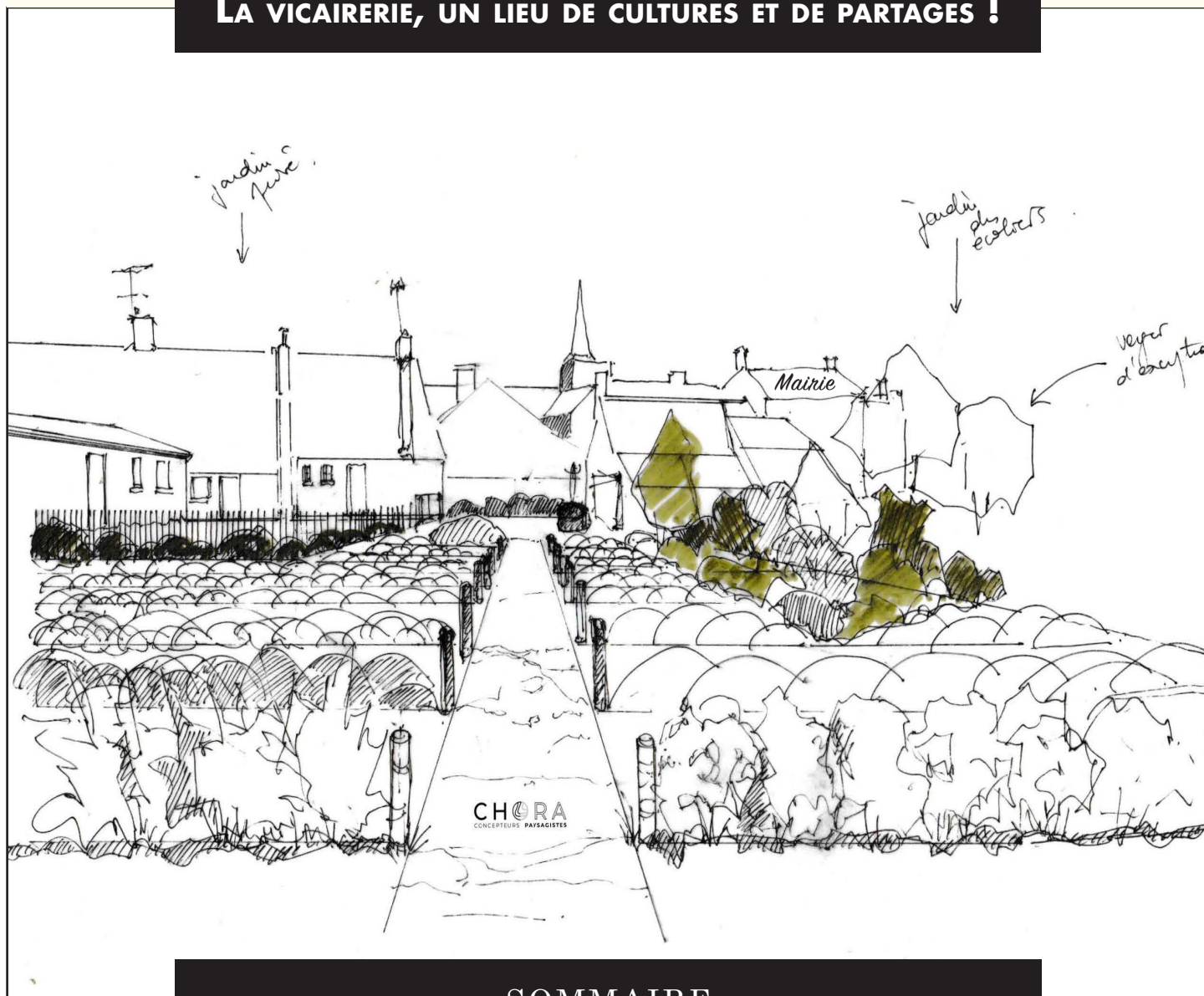


VILLENY - NOVEMBRE 2023 - N°9

LA GAZETTE

LA VICAIRERIE, UN LIEU DE CULTURES ET DE PARTAGES !



SOMMAIRE

- Hubert Chevallier prend la parole. p. 2
- École - Budget p. 2 - 3
- Gîte, jardin, Solotgne des Étangs... p. 4
- Paroles d'associations p. 5
- Fête des Châtaignes p. 6 - 7
- Été, automne 2023 p. 8
- Portraits p. 9
- Infos et événements nivilliens p. 10
- Flore de Sologne p. 11
- Énigmes p.11
- Les recettes de Claudine p. 12
- État-civil p. 12
- La Mairie infos pratiques p. 12

Édito

Quel avenir pour nos communes rurales ?

À l'aube du transfert de compétences nouvelles, on peut penser que les communes vont peu à peu s'appauvrir. Le développement économique, le tourisme, la santé, la jeunesse, le sport, l'action sociale avec France Services font déjà partie des compétences de la Communauté de Communes Sologne des Étangs.

Au 1^{er} janvier 2026, la compétence Eau potable et Assainissement sera assumée par la CCSE avec le transfert de tous les actifs. C'est pourquoi l'étude patrimoniale des réseaux est nécessaire. Mais au-delà de cela, c'est la détermination d'un programme d'investissements sur les 5 à 10 ans, pour l'ensemble des communes qu'il faudra supporter directement ou indirectement à travers le coût de l'eau. D'un autre côté, une harmonisation des pratiques sera sans doute une bonne chose, une partie des communes souhaitant rester en régie, comme Villeny et d'autres sous contrat avec des sociétés spécialisées comme actuellement.

Au 1^{er} janvier 2025, le transfert de la compétence Urbanisme sera aussi assumé par la CCSE sous réserve que les délais soient tenus. Ce transfert a lieu dans le cadre du PLUI en cours avec les contraintes que nous connaissons actuellement. Il nous a fallu revoir à plusieurs reprises notre copie pour Villeny, celle-ci ne rentrant pas dans les critères imposés par la Direction Départementale des Territoires (DDT). Le nombre de maisons à construire pour les 20 années à venir est de 30 logements. Ceci signifie deux choses, la première une charge supplémentaire puisqu'il faudra instruire tous les dossiers au niveau de la CCSE et la seconde limiter la croissance de nos villages et d'une certaine façon de les mettre sous cloche ...

L'expansion du village étant dorénavant très limité, il nous faut se concentrer sur le bien-être de nos concitoyens. La question qu'il faut se poser est de savoir si la CCSE a les moyens financiers de gérer l'ensemble de ces compétences, sans alourdir très sensiblement les charges des dites communes. J'en doute très fortement dans le cadre du contexte actuel.

Concernant nos projets en cours, le Gîte du Pressoir est prêt à la location et je remercie tous ceux qui ont participé à son aménagement et sa décoration. Côté voirie, après la mise en place de la chicane, l'option concernant le plateau surélevé au niveau de la rue de l'Étang a été levée. La végétalisation de la Vicairie a démarré avec le Potager de vivaces, le verger est en cours de création. Le parcours touristique va voir le jour progressivement (projet Leader porté par Villeny). La végétalisation de la Maison du Cerf doit démarrer rapidement (projet Leader porté par la CCSE).

Concernant le RPI, nous apprenons à travailler avec Chaumont-sur-Tharonne et l'harmonisation de nos pratiques va prendre un peu de temps.

Je terminerai en remerciant vivement tous ceux qui ont organisé et participé à toutes nos animations estivales.

On peut parler de franche réussite pour l'ensemble de ces événements qui peu à peu pour certains s'installent dans le temps sans parler de la 40^e Fête des Châtaignes. Ces événements participent à la vie du village.

Je vous souhaite une très bonne fin d'année.

Hubert Chevallier

Des nouvelles de l'école

Cette rentrée scolaire a vu l'installation du nouveau RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) à 3 villages, Villeny, Yvoy-Le-Marron et Chaumont-sur-Tharonne. Un COPIL, composé de 2 élus des 3 communes, a été mis en place pour la gestion du RPI.

On peut noter que cette rentrée s'est bien déroulée.

En ce qui concerne le transport scolaire, des membres du Copil et des trois conseils municipaux ont été présents lors des trajets durant la première semaine de la rentrée. Cet accompagnement a conduit à quelques ajustements, tels que des badges pour les petits de maternelle permettant aux ATSEM - agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles - de les identifier. À Yvoy, des barrières ont été installées pour assurer le circuit des élèves au départ et à l'arrivée des cars. Les horaires sont respectés et le trajet se fait dans la bonne humeur.

Ce regroupement a donné une nouvelle impulsion pour le bien-être des enfants et pour le bon fonctionnement du RPI. Les membres du COPIL travaillent sur une harmonisation des pratiques des communes.

Une nouvelle association de parents d'élèves a été créée : **1,2,3 Sologne**, association pleine d'ambition et de beaux projets pour les enfants.

Pour la joindre par mail : ape123sologne@gmail.com et pour consulter la page FaceBook **APE123Sologne**



École

Sécurité pour tous

Voirie

L'aménagement de la sortie en direction de Ligny-Le-Ribault comportait deux lots, un ferme, la chicane et un optionnel, le plateau surélevé à la hauteur de la rue de l'Étang. Compte-tenu des fortes augmentations de coûts, nous avons décidé d'attendre la fin d'année pour savoir si nous pouvons lancer la seconde phase. Celle-ci vient d'être validée dans le cadre de notre budget et nous attendons une date prévisionnelle pour la réalisation des travaux. Ceux-ci ont pour objectif de continuer à faire ralentir les véhicules et de sécuriser la traversée des enfants et des parents en direction de l'école et du centre-bourg. Afin de continuer notre action concernant la vitesse souvent excessive dans le bourg en direction des autres villages, nous travaillons actuellement sur des solutions moins coûteuses de rétrécissement de la chaussée. Nous espérons proposer des solutions concrètes dès le second semestre 2024.

Eau et Assainissement

Dans le cadre du transfert de compétence Eau et assainissement à la communauté de communes de la Sologne des Étangs au 1^{er} janvier 2026, nous avons l'obligation de réaliser l'étude patrimoniale de l'ensemble de nos réseaux. Pour Villeny, il s'agit de 35 km de réseaux pour l'eau potable et pour l'assainissement seulement de 5,6 km. La Ferté-Beauharnais, La Marolle-en-Sologne et Villeny sont les trois communes n'ayant pas encore réalisé cette étude. De façon à optimiser les coûts, les communes ont fait le choix de travailler avec le cabinet Dupuet déjà retenu par la CCSE. Ce cabinet est chargé de nous aider à réaliser l'étude complète. Cette optimisation nécessite un porteur de projet unique pour les trois communes. Villeny va donc porter le projet pour les trois communes en termes de commande, d'appel d'offres, de suivi, de subventions et de règlements. La première étape du cabinet Dupuet est de préparer le lancement de l'appel d'offres d'ici fin 2023 auprès de sociétés spécialisées. L'étude va s'étendre sur 2024 et 2025. À l'issue de cette étude, un programme de travaux sera planifié sur les dix années à suivre, ce qui aura forcément des incidences sur le coût de l'eau. Actuellement l'eau et l'assainissement sont gérés par nos soins en régie.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Les vœux de la municipalité se tiendront le **vendredi 12 janvier 2024** à 18h30 à la Salle des Fêtes.

Point sur le budget 2023

Finances

Pour rappel un certain nombre de projets ont été lancés en 2023.

La chicane route de Ligny-Le-Ribault a fait l'objet d'un prêt court terme à hauteur des subventions accordées, soit 48 000 €. Celui-ci vient d'être remboursé dans son intégralité.

Un prêt court terme a été souscrit à hauteur de 35 000 € pour la réalisation des projets suivants :

- Végétalisation de la Vicairerie (phase 1)
- Signalétique du parcours touristique
- Gîte du Pressoir.

Ce prêt est souscrit à hauteur des subventions accordées. Il sera remboursé dès lors que les subventions seront versées. À ce stade seuls les travaux du Gîte sont terminés.

Le Gîte est maintenant prêt à la location sur Airbnb. Il est géré par l'Association philanthropique dans le cadre d'une convention entre la mairie et l'association.

Les Niovilliens qui souhaitent réserver le Gîte pour recevoir des amis ou de la famille bénéficieront d'un tarif minoré de 10%. Pour en bénéficier et après avoir vérifié la disponibilité du Gîte, vous devrez vous rendre en mairie pour finaliser la réservation.

Dans le cadre de l'étude patrimoniale des réseaux Eau potable et Assainissement dont le coût prévisionnel est de 123 600 € TTC, une demande de prêt est en cours à hauteur des subventions soit environ 85 000 €. Le solde est à la charge de la commune. Le dossier de prêt devrait pouvoir être finalisé avant cette fin d'année pour un début des travaux fin du premier trimestre 2024.

Gîte du Pressoir



Les travaux et l'aménagement intérieur sont terminés. Le Gîte du Pressoir a été mis à la location sur [Airbnb](#) et sur la Conciergerie de la Centrale de Saint-Laurent-Nouan. La commune de Villeny confie la gestion de la location du Gîte du Pressoir à l'Association Philanthropique. Il est convenu que l'Association Philanthropique encaisse les loyers de la location du gîte et qu'elle les reverse à la commune. Le Gîte du Pressoir a une capacité de 4 à 6 personnes et se compose d'une grande pièce à vivre, de 2 chambres, d'une salle d'eau, d'une cuisine, d'un espace de travail, d'un espace extérieur et d'une place de parking.

Les équipements fournis : lave-linge, four micro-ondes, cafetière expresso, lave-vaisselle, réfrigérateur, plancha, aspirateur, grille-pain, table de cuisson à induction, canapé clic-clac, bureau, TV, box internet.

L'inauguration du Gîte du Pressoir aura lieu le **dimanche 26 novembre à 11h00**. Un pot de l'amitié cloturera la visite.

La Vicairerie - Automne 2023

Nous entrons dans la phase 2 de ce grand chantier de végétalisation du centre-bourg. Les missions suivantes seront mises en œuvre lors des 4 chantiers participatifs de l'automne. Des plantations sont prévues les vendredis 17 et 24 novembre.

- Création de rypisylves / plantations des berges de l'étang, plantations du verger nivouillien et du verger d'exception, plantations d'arbres autour du boudodrome, plantations dans les massifs de la haute-cour, préparation du Potager des Vivaces pour l'hiver.

Sologne des Étangs - 3 chantiers

Urbanisme. L'élaboration du futur PLUi.

Le travail a porté sur deux axes, le premier sur la partie dite urbaine, c'est-à-dire la définition de la zone centre-bourg avec l'identification des «dents creuses» (les zones à urbaniser en priorité). Le deuxième axe sur l'établissement des zones d'extension des villages.

Dans le cadre du SCoT - Schéma de cohérence territoriale, la DDT a imposé pour la CCSE une zone globale en extension de 18 hectares dont 1 ha pour Villeny. La copie remise par l'ensemble des communes a été de 27 ha. Un travail de révision et de réduction important a donc été mené par toutes les communes dont Villeny, nous avons proposé 4 ha. Nous sommes, aujourd'hui, en attente des retours de la DDT.

Santé. La construction de la nouvelle maison de santé de Dhuizon a démarré. Elle devrait permettre d'accueillir plus de médecins à terme. La CCSE va d'autre part participer au financement des études de médecine d'un infirmier souhaitant reprendre ces études compte tenu des passerelles existantes. La condition de cette participation est de s'installer sur le territoire de la CCSE (une action originale pour répondre aux besoins actuels).

Communication. Le nouveau site de la CCSE «sologne-des-etangs.fr» est en ligne depuis juin. Il a nécessité un travail de plusieurs mois, l'aboutissement étant d'avoir un site plus visuel, plus simple, plus dynamique, mettant en valeur les richesses de notre territoire et permettant de trouver les données indispensables à la vie du territoire.

L'Association philanthropique a besoin de vous !

Le rôle de l'Association philanthropique est d'organiser des actions à vocation sociale principalement destinées aux jeunes et aux anciens. La pérennité de l'Association dépend de l'aide de chacun en fonction de ses moyens.

En cette fin d'année, dans le cadre du RPI, le Père Noël passera à l'école de Chaumont-sur-Tharonne, le samedi 9 décembre pour récompenser les enfants scolarisés de Villeny. Dans le même temps, nous offrirons un bon d'achat chez les commerçants du village pour les personnes de plus de 70 ans. En plus du Noël des enfants et des aînés, l'Association philanthropique prend part aussi aux différentes manifestations du village : Fête de la musique avec le groupe CT-Zik Band, Banquet de l'été, Fête des Châtaignes. Afin de financer les futures animations, nous avons besoin de ressources. Tous les dons effectués sont défiscalisables à hauteur de 66% des sommes versées.

Adressez vos chèques à l'ordre de l'Association philanthropique, Mairie de Villeny - Place de l'Église 41220 Villeny.

D'avance merci pour votre aide. Passez d'agréables fêtes de fin d'année et prenez soin de vous.

Paroles d'associations

Le Bouchon nivillien, l'association de pêche de l'étang communal.

Pêcheur depuis l'enfance, j'accompagnais mon père à la pêche, c'est ça qui m'a donné le virus. Pêche au coup en étang ou en rivière, pêche au carnassier au leurre, au vif... c'est tout ça qui m'a donné envie de m'occuper de l'étang de ma commune. Quand l'occasion s'est présentée on a monté une équipe, Bérangère est trésorière, Bruno C. est secrétaire. Il y a aussi 4 membres, Hubert, Antonio, Jacky, Wilfrid et moi je suis président.

Ça a été beaucoup de travail au début pour la mise en place de l'association, les rendez-vous avec la banque...



Bérangère a été très présente.

Quand il y a des manifestations, c'est également beaucoup de boulot. Il faut courir partout pour l'approvisionnement, le matériel...

La soirée Moules-frites a été une réussite, un gros investissement de temps pour tous, mais il y a eu des bénéfiques. Nous ferons des améliorations pour l'année prochaine, notamment des cuillères à soupe.

On a fait faire des verres réutilisables à l'effigie du Bouchon (avec une consigne de 1€), on cherche aussi des bols réutilisables pour les moules.

La pêche d'étang prévue le samedi 21 octobre n'a pas pu avoir lieu. Il a fallu sauver les poissons et les emmener rapidement dans un étang d'accueil.

On a repêché quelques 120 carpes, dont 1 de plus de 7/8 kg, 5 sandres, 2 ou 3 perches et 1 carpe amour blanc. Tous les poissons seront ramenés fin

janvier, début février lors de la pêche de l'étang d'Antonio. Avant le retour des grosses carpes, il faudra réempoissonner l'étang avec des gardons (friture...), carnassiers (brochets 30 cm, sandres) c'est prévu avant la fin décembre.

Les plus grosses carpes resteront peut-être dans l'étang, car les pêcheurs pratiquent généralement le no-kill

(cela consiste à ne pas tuer le poisson et à le remettre à l'eau). La fermeture de l'étang est le dimanche 29 octobre.

Calendrier des manifestations pour 2023-2024 :

Samedi 9 décembre à 19h30 : soirée cassoulet portugais

Pêche à la truite : premier lâcher fin mars-début avril

Mai ou juin : concours de boules sur le boudrome au bord de l'étang + méchoui le soir

Samedi 13 juillet : soirée moules-frites

• On a pensé également faire un concours de pêche avec les enfants de l'école - en même temps que le lâcher de truites, un vendredi après-midi par exemple. On étudie aussi la possibilité de faire un concours inter-communes avec des professionnels en équipes.

Bruno Zucco

L'ALAC, Association Loisirs Animations et Culture, une histoire qui dure depuis des décennies.

Je suis née et j'ai grandi à Villeny. L'ALAC existait déjà... J'ai toujours connu les fêtes de village, les rassemblements, les moments de partage et de convivialité.

J'ai vu ma mère s'investir de près ou de loin dans certaines associations, parce que l'on venait lui demander, alors pour moi c'était la normalité. Quand j'ai été en âge de participer moi aussi, l'association a subi un grand coup dur avec l'annulation de la fête des châtaignes suite à une tempête. Période compliquée, mais les bénévoles n'ont rien lâché, ont trouvé d'autres manifestations pour repartir du bon pied. Belote, loto, etc.

C'était sympa, comme une famille qui aime se réunir de temps en temps. Je suis entrée dans le bureau en tant que secrétaire, la plus jeune de l'équipe, mais j'avais trouvé ma place.

Quand la dernière présidente a décidé de se retirer, j'ai pris la suite simplement, malgré le travail et le temps que cela représente.

J'aime créer une manifestation de A à Z, qu'elle prenne forme, avec l'aide des autres. Dans l'association, j'aime l'organisation, le fait de se retrouver avec les bénévoles, d'avancer, de partager et surtout souvent de bien rigoler.

Je pense qu'on a atteint notre vitesse de croisière pour l'instant avec notre Randonnée du Boudin au printemps, ainsi que notre loto, la buvette du Banquet du 15 août, la Fête des châtaignes le 2^e week-end d'octobre et notre loto de Noël en fin d'année.

Comme je le disais, être membre d'une association, c'est faire partie d'une grande famille, avec ceux que l'on voit de temps en temps, ceux qui sont toujours là, ceux qui partent (mais reviennent aussi) et ceux qui arrivent tout simplement. Il y a des moments de désaccord, des moments de rire, de partage, des sensations du devoir accompli, comme dans tout. Après la fin d'une manifestation, on entend toujours : « C'est quoi la prochaine déjà ? ». Et on repart sur autre chose...

Alors merci à tous ceux qui aident de près ou de loin, à leur échelle, avec leurs moyens, sans les bénévoles, moi, je ne ferais rien et l'association ne se porterait pas aussi bien. Donc soyez les bienvenus, si vous voulez nous rejoindre, on a toujours de la place pour vous.

Anne-Laure Vacher

40^e Fête des Châtaignes... 8 octobre...



Soleil et bonne humeur, les ingrédients d'une fête réussie.



...40^e Fête des Châtaignes... 8 octobre



Été - Automne 2023



23 juin 2023, **Fête de la Musique** - Groupe CT - Zik Band



Lundis 4 juillet et 4 septembre 2023, **Soirées pizzas**



13 juillet 2023, une soirée **Moules-frites** organisée par le Bouchon nivollien à la Petite Maison de Simone.



14 août 2023, 4^e édition du **Banquet de l'été**, avec L'Auberge de Villeny, la Ferme de Bel Air et l'ALAC.



1^{er} octobre, polyphonies corses - **Groupe Éric Mattei**



21 octobre, Projection de **Courjumelle** et ses villages

Retrouvez les vidéos des événements sur Villeny.fr ou [Villeny Star](https://www.youtube.com/channel/UC...) sur YouTube

Portraits nivilliens



Sylvie Couchy, Bérangère Froger, Mélanie Hannier, le trio de nivilliennes et infirmières libérales au cabinet infirmier de Ligny-Le-Ribault.

Bérangère, j'ai commencé le 2 novembre 1999, par une journée de pluie, à l'époque on n'était que deux infirmières à Ligny. Une copine m'a dit, que l'une des infirmières vendait sa patientèle, moi j'étais à Paris, et je n'en pouvais plus, alors je suis arrivée. Je suis originaire du 41, de Ménars. Nous avons toutes les deux des enfants petits, et au début, on travaillait à une seule infirmière (3 jours de travail et 2 jours de repos), on n'avait pas le temps de respirer. C'est là qu'est arrivée, **Stéphanie Tondu**, présente depuis 15 ans et qui habite à Jouy-Le-Potier. On a toujours évolué et adapté notre façon de travailler aux besoins de nos patients, sur les horaires, notamment. On est super malléables pour revoir notre

organisation quand une personne a un besoin spécifique et imprévu.

Le créneau dans lequel on travaille ? C'est environ de 6 heures du matin à 21h30. J'ai même dû aller à Jouy à 2 heures du matin pour faire une injection. C'est comme ça. Mais on prend quand même des vacances, on arrive à avoir une vie normale. Pendant la période Covid on a été pas mal surchargées. On est toujours présentes pour nos patients à domicile, mais aussi au cabinet sur rendez-vous bien sûr. On fait tous les soins, sauf le nursing (la toilette) qui prend beaucoup de temps, on le délègue à l'ADMR ou au SSIAD ou aux auxiliaires de vie.

Mélanie, j'ai passé mon diplôme entre 2001 et 2004, puis j'ai travaillé à Orléans, à l'Hôpital Porte-Madeleine pendant 6 ans. J'ai déménagé à Villeny. Après mon deuxième enfant, je n'avais plus envie de retourner à l'hôpital. J'ai rejoint le cabinet en 2013. J'ai été très bien accueillie, il a fallu un temps d'adaptation, les patients ont leurs habitudes. On couvre un gros secteur, le 45 (Ligny - Jouy) et le 41 (Villeny, Yvoy, la Ferté Saint-Cyr), le nombre d'infirmières se justifie par rapport au secteur. Une infirmière sur le 45, une deuxième sur le 41 et une troisième qui aide sur le 41 et le 45.

Sylvie, j'ai été diplômée en 2017. J'ai commencé ma carrière d'infirmière à l'hôpital Tenon à Paris, je faisais la navette Villeny-Paris. Puis j'ai travaillé à Blois, puis à Orléans où j'ai intégré le service des urgences pédiatriques. J'ai rencontré Mélanie par le biais de l'école et de nos enfants et Bérangère que je connaissais car j'avais fait un stage au cabinet pendant mes études. Elles m'ont proposé de les rejoindre en 2022, j'ai tout de suite accepté. Mon intégration s'est vite faite, surtout avec les patients. On a une gentille patientèle, qui s'inquiète aussi pour nous.

Bérangère : en fait, tu reçois ce que tu donnes, on a un fort relationnel. À cause du Covid, on a fait appel à des remplaçantes ponctuelles avec lesquelles on s'entend bien. On a même fait les tests antigéniques dans un gymnase à Ligny et dans les salles des fêtes des villages de notre secteur. On rebondit, on trouve toujours des solutions pour s'adapter aux personnes et aux circonstances.

Depuis novembre 2022, nous sommes locataires du bâtiment appartenant à la mairie de Ligny. Mélanie, Stéphanie et moi sommes associées, Sylvie est collaboratrice. Magali est la secrétaire du cabinet infirmier, trois après-midi par semaine.

Beaucoup de personnes ne savent pas ce qu'on peut faire à domicile. Ils nous interrogent peu, or nous avons beaucoup de cordes à notre arc. On ne fonctionne qu'avec les prescriptions du médecin ou de l'hôpital.

La convention de la sécurité sociale fixe nos rémunérations. Pour un patient, lors de la visite, le premier soin est coté à 100%, le deuxième à 50% et le troisième est gratuit.

Même fonctionnement décroissant avec les tests au cabinet, au domicile ou en groupe, pourtant le temps du test est le même. De la même manière, savez-vous qu'un prélèvement de 0,50 € au titre de la maladie d'Alzheimer est pris sur chaque soin lors des remboursements de la sécurité sociale ? Quand le patient a des soins qui durent sur plusieurs semaines, la somme devient importante. Et c'est donc à nous qu'il appartient d'expliquer aux patients, pas forcément collaboratifs, ce système. Cela nous prend du temps, qui lui n'est pas rémunéré. La sécu., nous rémunère aussi aux kilomètres : 0,35 € le km de mairie à mairie, A/R moins 2 km par voyage.

Il faut savoir que toute la population (enfants, actifs, retraités) a le droit d'avoir des soins, pris en charge, à domicile.

Nous sommes formées pour effectuer : vaccins, prises de sang, perfusions notamment dans le cadre des soins palliatifs, pansements simples et complexes, tests PCR, tests antigéniques, pose de sondes urinaires, distribution de traitements (pilulier ou distribution au patient), injections (stimulations ovariennes, insuline...) et bientôt nous serons prescripteurs des vaccins.

Comment améliorer votre quotidien ? En renforçant notre rôle de conseil, les patients ne doivent pas hésiter à nous appeler, on saura les renseigner sur le soin et sur l'aspect administratif.

Pour joindre les infirmières 02 38 45 43 76

Infos et événements nivilliens

Prochaines manifestations, les dates à retenir :

- **Samedi 11 novembre** : Armistice - Pour le défilé, rendez-vous sur la place de la Mairie à 11h15.
- **Vendredi 8 décembre à 18h00** : Illumination du sapin
- **Samedi 9 décembre** : Fête de Noël à de Chaumont-sur-Tharonne
- **Vendredi 12 janvier 2024** : Vœux de la municipalité à la Salle des Fêtes.

Atelier créatif

Des jardinières rigolotes en pneus recyclés, un arbre en bois de cerf, voici les premiers objets réalisés pour l'embellissement de Villeny. D'autres projets sont en cours de réalisation pour compléter les décorations de Noël du village.



La Maison du Cerf fait peau neuve

Propriété de la Communauté de Communes la Sologne des Étangs, la Maison du Cerf est prête à affronter l'hiver grâce à la rénovation de sa toiture. Les travaux ont été menés début octobre. Le musée sera fermé, comme chaque année du 30 novembre au 2 février inclus. Cependant, l'équipe est disponible pour accueillir les groupes de plus de 10 personnes sur réservation durant cette période.



La Déchetterie de Dhuizon vous accueille pour le dépôt de vos gros cartons :

Lundi :14:00 - 17:00 - mercredi : 14:00 - 17:00 - vendredi : 14:00 - 17:00 - samedi : 09:00 - 12:00
Zone artisanale du Maupas - Route de Montrieux - 41220 Dhuizon - Téléphone : 02 54 81 41 38

Pour l'enlèvement de vos encombrants à domicile (2 fois par an), veuillez prendre rendez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

Afin d'enrichir la documentation sur l'histoire de Villeny, l'équipe communication est à la recherche de photos du centre-bourg, des alentours, d'événements... Si vous avez des photos à partager, merci de nous contacter au 02 54 98 35 25.

Flore de Sologne

La Tanaisie (*Tanacetum vulgare*)

La Tanaisie appartient à la famille des Composées. Répandue dans les régions tempérées, cette plante vivace atteint 60 cm à 1,50 m. Les tiges nombreuses présentent de longues feuilles composées vert pâle délicatement découpées. Sur l'envers, on remarque des points glanduleux. Les nombreux petits capitules jaune d'or, de 7 à 12 mm de diamètre, à odeur forte, groupés en ombelle compacte au sommet de la tige, s'épanouissent de juillet à septembre.

Très mellifères, fournissant un nectar abondant et parfumé, ces fleurs flétrissent très lentement. Un espoir pour les apiculteurs, le suc frais pourrait éliminer les varroas, parasites des ruches.

Les fruits lisses à 5 côtes longitudinales sont des akènes à graine unique.

Sans doute originaire du Caucase ou d'Arménie, elle fut introduite en

Europe lors des invasions des Barbares. La Tanaisie croît dans les endroits incultes, les friches, les décombres, le bord des chemins, les talus, sur sols légers et bien drainés. Sa distribution est inégale, mais elle est assez commune dans certaines régions, jusqu'à 1500 mètres d'altitude. Très décorative, elle est souvent cultivée dans les jardins comme variété ornementale. Rustique, elle peut former des peuplements denses et même devenir envahissante.



C'était le "sent-bon" de nos aïeules. Elle dégage en effet une forte odeur très caractéristique au froissement. Elles ne manquaient jamais de la cueillir à la fin de l'été pour en faire de petits bouquets qu'elles faisaient sécher, utilisant la Tanaisie plutôt pour son pouvoir insecticide que pour son parfum. On la suspendait au plafond pour chasser les mouches, on l'installait dans les armoires pour lutter contre les mites ou bien on la plaçait sous les matelas pour écarter les puces, sans oublier les niches des chiens...

Comme anti-pucerons, mettez 1 kg de feuilles pour 10 l d'eau. Laissez macérer un peu et pulvériser sur les pucerons.

En médecine

Cette plante, appréciée pour ses nombreuses vertus médicinales, entre dans la composition de la Grande Chartreuse, liqueur tonique et digestive réputée.

La Tanaisie a une action stimulante sur le système digestif, sur les fonctions du foie et sur le système nerveux. Elle est en outre connue depuis des siècles pour ses propriétés vermifuges d'où son nom populaire « d'herbe aux vers ».

En cuisine

Au Moyen-Âge, la Tanaisie, très amère, remplaçait le houblon pour la fabrication de la bière. Cultivée comme plante potagère, elle était également un condiment apprécié. Sa saveur spécifique relève bien les omelettes, pâtés ou terrines. Elle peut également parfumer les desserts, les flans ou les liqueurs. Les feuilles peuvent être utilisées pour la cuisson des viandes, du gibier et des poissons.

Énigmes ?

1- 798023 : additionner le 1^{er} et le dernier chiffre, soustraire le 3^e chiffre du total, multiplier ce total par le 2^e chiffre et diviser enfin par le 5^e chiffre.

2- Quelles villes font à elles seules le total de 20 ?

3- Mon premier est à payer - mon second est un conifère - mon tout est un musicien/compositeur contemporain.

4- Quel sport se cache dans ce panier de fruits : pêches, pommes, poires, châtaignes, marron ?

5- Quel métier se cache derrière ce début de conjugaison. je m'aime, tu t'aimes il s'aime ?

6- Où les biscottes vont-elles pour faire la fête ?

7- Comment le boulanger range ses pains au chocolat ?

Les recettes de Claudine

Entrée de saison, les poireaux vinaigrette

Faire cuire les poireaux, bien les égoutter et les couper en petits tronçons.

Montage :

- Disposer quelques feuilles de salade.
- Poser 3 morceaux de poireaux, saler et poivrer. Ajouter de la coppa grillée et émiettée, des oignons frits, du persil et des échalotes.
- Puis ajouter la vinaigrette de votre choix.

*Et... l'on vous dira que les poireaux en vinaigrette, c'est délicieux
et vous vous direz que c'est tellement vrai !*



© C. Giordano-Orsini

Infos utiles

Déclaration préalable de travaux

Des travaux ou des réparations ayant pour conséquence la modification de l'aspect extérieur d'une maison, sont soumis à **une déclaration préalable ou à une demande de permis de construire**, selon leur ampleur et leurs caractéristiques. Quelques exemples :

Réparation d'une toiture, remplacement des portes et fenêtres, installation de panneaux photovoltaïques, création d'ouvertures (fenêtres, balcons ...), remplacement d'une gouttière, réparation d'une cheminée, installation d'une clôture, installation ou construction d'une piscine privée, d'un jacuzzi, installation d'une annexe extérieure dans un jardin (abri de jardin, pergola, barbecue en brique...).

Avant tout lancement de projet, renseignez-vous en mairie. Vous aurez ainsi l'assurance d'agir en toute légalité.

Compteurs d'eau Le relevé aura lieu du **lundi 27 au mercredi 29 novembre**.

Votre compteur est la propriété de la commune, son accès par les services techniques est obligatoire, sans autorisation préalable de votre part.

État-civil niovillien

Ils nous ont quitté :

Jeannine Hervineau,
le 17 juin 2022



André Cottencin, le 14 juin 2023

Mariages :

- Jean-Baptiste Nayrand et Cécile de Chauvelin, le 22 mai 2023
- Tanguy Defond et Ombeline Chevallier, le 14 juillet 2023
- Denis Guérin et Isabelle Catel, le 2 septembre 2023

La mairie

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

• Lundi : de 14 h à 18 h • Mardi : de 14 h à 17h • Vendredi : de 14 h à 17 h • 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12 h

Tél : 02 54 98 35 25 Mail : mairie.villeny@orange.fr Site : villeny.fr

Permanences pour le dépôt des déchets verts :

Pas de dépôt pendant la période hivernale;

Réouverture le lundi 11 mars 2024

Pour le dépôt des encombrants (uniquement sur rdv), renseignez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

Suivez les actualités de Villeny sur :

Villeny.fr, le site web

Villeny Star, la chaîne YouTube

PanneauPocket, l'application gratuite à télécharger sur votre téléphone ou votre ordinateur/tablette

Villeny News, la newsletter régulière. Pour la recevoir, envoyez vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail à communicationmairie@villeny.fr

Contributeurs de La Gazette : F. Duchêne - H. Chevallier - D. Herpin - M. Duchêne - ML. Devos - C. Giordano-Orsini - *Photo couverture :* Agence CHORA